

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

M. et Mme DIEU - CORNU

Le terrain concerné est situé

Rue de Mortagne 70 à 7904 Pipaix - cadastré 08 B 839r

Le projet consiste en

Démolition et reconstruction d'une annexe attenante à l'arrière

Le projet comporte des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Les limites d'implantation latérale
- La toiture plate (volumétrie et matériaux)
- Matériaux d'élévation (peinture gris foncé)

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/59 02 51.**

Affichage le 11/04/2025

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 17/04/2025 au 02/05/2025**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

La Directrice Générale, ff,
(Art L1124-19 CDLD)
E. Jamart.

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie.